

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 29 NOVEMBRE 2016

FMI

Version 3.3 obligatoire

Pour information, à partir du 8/11/2016 à 18h00 l'utilisation de la version 3.3 de la FMI est devenue obligatoire.

Les clubs qui tenteraient encore d'utiliser la v3.2 après 18h00 se verront afficher un message les invitant à effectuer la mise à jour au moment où ils lanceront une synchronisation



Communication bonnes pratiques préparations / synchronisation

Elle rappelle les bonnes pratiques concernant les préparations / synchronisations dans le cadre de la FMI.

Communication FMI

Rappel :

L'équipe recevante est en charge de la FMI à c'est la seule qui doit réaliser des synchronisations.

L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

Préparations

EQUIPE RECEVANTE & VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) ce qui permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des synchronisations inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi : dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche : dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

Synchronisation

UNIQUEMENT L'EQUIPE RECEVANTE

Une seule synchronisation est nécessaire permettant de récupérer les données du match (équipe-type recevant & visiteur inclus). Elle doit être faite :

- A partir de 24h avant le match et jusqu'au plus près du match

Cette **nouvelle préconisation** descend de la FFF et permet de limiter le nombre de synchronisation qui sont faites auprès du serveur fédéral et donc de limiter l'encombrement des tuyaux et de limiter les temps de synchronisation.

Le guide utilisateur notifie cette possibilité mais jamais il n'a été dit par les instances supérieures qu'il fallait donner une priorité à ce fonctionnement, aujourd'hui ça le devient.

Effectivement si les personnes qui font les compositions d'équipe ont un pc c'est une solution à adopter et la synchronisation du club recevant sur la tablette utilisée lors du match sera suffisante pour faire descendre les infos.

Par contre il semble **important de maintenir la synchronisation**, comme nous l'avons indiqué dans toutes nos formations, **au plus tard le matin du match avant 9h30.**

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CAISSE DE PEREQUATION FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de l'**Excellence à la 3° Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4° Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT JOURNEE

Du 19-21 Novembre 2016

Amende 32 €

VILLEFONTAINE	U17
ST PAUL DE VARCES	SA8

FORFAIT JOURNEE

Du 25-27 Novembre 2016

Amende 32 €

VOUREY	4D
NORD DAUPHINE	U17
ECHIROLLES	VET
CREYS MORESTEL	U15F
VERSOUD	U13
DOMARIN	FUT

FORFAIT GENERAL

SENIORS/ENTREPRISE

Du 26-27 Novembre 2016

Amende 90 €

COTE ST ANDRE	2D
VERSAU	4D
COMMUNAUX SMH	ENT

FORFAIT GENERAL U13

Du 23 Novembre 2016

Amende 68 €

GPT FURE ISERE	U13
----------------	-----

RESULTAT INTERNET NON SAISI

Du 26-27 Novembre 2016

Amende 11 €

ECHIROLLES SURIEUX	U15F
VALLEE BLEUE	U15A8
NORD DAUPHINE	U18F
VOIRON MOIRANS	U15
VILLEFONTAINE	U17

FM NON RETOURNEE

Du 19 Novembre 2016

Amende 75 €

GRESIVAUDAN	CHU13
G. SUD DAUPHINE	CHU13

FM INCOMPLETE

Amende 25 €

LA TOUR ST CLAIR

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : KHOUAS A – HAMILA – SLAIMI – RIVES – PARVEDY T. – FARKAS L. – BRIOUA M. – LOUIS P. – ANNE A. – NOUIRA M. – CROLLES – HAGLI G. – 2 ROCHERS – LEVYN D. – AREGUIAN P. – NIBBIO R. – NIBBIO R. – KHOUAS – CAPIZZI F. – GZADRI M. – DOS SANTOS F. – DESPIERRE C. – HAMILA – CICERON F.

APPEL : TURCS DE GRENOBLE - VINAY

REGLEMENTS : NORD DAUPHINE – VEZERONCE HUERT – ECHIROLLES – THOMET J. – CHIRENS – FARES M. – BATIE DIVISIN – MANIVAL – TUNISIENS SMH – GIERES – VOREPPE – PONT DE CLAIX – GIERES – BARMES NORD ISERE.